

La France découvre ses électrices

Tout arrive : la France découvre ses électrices. Quelques mots prononcés par François Mitterrand sur la liberté de la femme d'avoir, ou de ne pas avoir, des enfants, selon qu'elle le désire ou non, ont ouvert, comme à la dynamite, la campagne présidentielle. Jusque-là, cette campagne s'avérait assez morne. Et voilà que soudain elle se passionne. Le « contrôle des naissances », tout le monde en veut : les candidats de l'opposition — et chacun à sa manière — et le gouvernement qui « met le problème à l'étude ». Aussi longtemps que n'avait pas été trouvé le moyen d'atteindre cette population féminine — comme chacun sait si peu politisée ! — il valait mieux l'ignorer. Après tout, les grands problèmes de la paix et de la bombe atomique, la stabilisation, le plan la concernent tout autant que les hommes. Qu'elle fasse son profit de tout ce qui se dit et s'écrit sur ces sujets. Mais celui qui concerne toutes les femmes : les adultes dans leur présent quotidien, les jeunes dans leur avenir, les moins jeunes dans celui de leurs filles et petites-filles est trouvé. « Tota mulier in utero ». On atteint la femme à l'endroit où la tradition la veut sensible : au ventre.

Ce n'est pas au P.S.U. que nous nous plaindrons de voir passer à l'actualité une question qui a toujours préoccupé ses militants. Depuis des années, ceux-ci ont tantôt pris l'initiative de réunions qui se sont tenues sur le planning familial, tantôt y ont largement participé ou les ont animées. En province

particulièrement, ils ont compris l'importance sociale de ce problème, son retentissement dans la vie familiale, sa dynamique dans l'équilibre des couples. Ils peuvent se féliciter aujourd'hui de leur rôle de pionniers. Mais ils peuvent aussi s'étonner qu'un gouvernement au pouvoir — et quel pouvoir ! — depuis sept ans ait attendu ces sept années pour poser ce problème. La nomination d'une commission dans un but « d'étude » n'est pas en soi un progrès. Des solutions existent, éprouvées dans la plupart des pays étrangers, connues de tous les médecins prescripteurs du M.F.P.F., et, seule, la loi de 1920 prive le public d'une information complète à leur sujet. Le M.F.P.F., il ne faut pas l'oublier, est affilié au Mouvement international (I.P.P.F. : International Planned Parenthood Fédération) qui met à la disposition de tous les mouvements nationaux la totalité des découvertes et de l'expérimentation en matière de contraception. Si donc notre pays a pris dans ce domaine de la recherche — et toujours du fait de la même loi — quarante ans de retard sur d'autres pays, il n'en bénéficie pas moins des progrès faits à l'étranger. Ainsi que l'a exposé François Mitterrand : « Pourquoi une commission ? Ce qu'il faut, c'est abroger la loi. »

Il a donc déposé un texte de loi d'abrogation, cependant que Mme le Docteur Lagroua Weill-Hallé, présidente nationale du M.F.P.F., donnait, dans une conférence de presse, le texte

de la nouvelle loi, à la fois décisive et prudente, telle que la souhaitait le Mouvement, ainsi que l'exposé des motifs.

Quel que soit cependant l'intérêt que nous portons aux problèmes de régulation des naissances, ceux-ci sont une partie — essentielle — mais une partie seulement de ce qu'on peut appeler les revendications féminines. Pourquoi spécialement féminines ? Parce que le statut de la femme dans notre société demeure un statut particulier, parce que pour la femme mariée ce statut est un statut de tutelle, parce que pour les femmes le droit au travail à égalité avec les hommes reste un leurre, parce que les conditions de vie et les horaires de travail dans les grandes villes sont plus pénibles pour la travailleuse (qui assume aussi les tâches ménagères) que pour les travailleurs. Or, à l'approche des élections présidentielles, le gouvernement aménage — très partiellement — les régimes matrimoniaux, crée une commission du travail féminin. Ce soudain intérêt montre l'importance de l'électorat féminin. Que celui-ci se désintéresse des jeux politiques, des savants dosages, des compromis, c'est un fait admis. Mais cet électorat a pour lui le nombre, ce qui compte. Et il prouve que, lorsqu'on propose des solutions réelles et efficaces à l'un de ses problèmes, il les adopte et lutte pour les imposer. Car si la création du M.F.P.F. a été le fait d'une femme clairvoyante et courageuse, Mme le Docteur Lagroua Weill-Hallé, qui en assume les charges principales, son développement, son

existence même sont le fait de milliers de femmes qui le soutiennent, le font connaître et s'y intègrent. Nombre d'entre elles sont devenues cadres du Mouvement et y consacrent leur temps et leur dévouement. Médecins, juristes, psychologues, sociologues, hôtesse d'accueil, elles ont fait leur affaire de cette réussite et la réussite est là, brusquement révélée par une question électorale.

La gauche, enfin unie sur cette même question, saura-t-elle employer le potentiel d'énergie que représente l'électorat féminin, en lui indiquant nettement sa volonté d'en finir avec les discriminations qui, dans tous les domaines, sont encore son lot ? Nous savons que tel est le propos de F. Mitterrand. Nous souhaitons qu'il le fasse de façon claire, réaliste, puisque les femmes, il est vrai, ont le goût du concret et veulent savoir où elles vont. Beaucoup d'entre elles se découvriront alors « de gauche » parce que seule la gauche peut leur offrir cette intégration complète à une société de progrès que toutes souhaitent et qui continue à leur être refusée sous le prétexte d'un certain protectionnisme familial ou social. Le départ a été donné par F. Mitterrand. A lui et à l'ensemble de la gauche d'agir.

Suzanne Masse.

N.B. — Le Planning Familial n'est pas un mouvement exclusivement féminin. Nombreux sont les hommes qui participent efficacement à sa direction, à tous les échelons. Qu'il me soit permis de dire ma gratitude à tous ces amis pour lesquels la ségrégation des sexes n'existe pas.

S. M.